



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

18 JANVIER 2010 - 21H30

PROCES VERBAL

L'an deux mil dix, le dix huit du mois de janvier, à vingt et une heures trente, le Conseil Communautaire du DOURDANNAIS EN HUREPOIX, légalement convoqué par le Président en exercice s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de M. Dominique ECHAROUX, Président,

PRESENTS :

BREUX - JOUY : Pascale BOUDART, Nicole GOMES-COELHO, Fernando RODRIGUES,

CORBREUSE : Jean HOUSSINOT, Christophe MAZOUÉ, Denis MOUNOURY

DOURDAN : Anne BERTHELOT, Daniel CATALAN, Jean-Pierre DELPOUVE Olivier LEGOIS, Christiane PATURAUD, Ségolène RUZIÉ, Joël WOLCZYK, Maryvonne BOQUET, Brigitte ZINS

LA FORET LE ROI : Philippe DJOURACHKOVITCH, Marie-Ange GANGNEBIEN, Dominique JAIN,

LES GRANGES LE ROI : Roland DEPARDIEU, Danielle GABRIEL, Jeannick MOUNOURY

LE VAL SAINT GERMAIN : Bernard BEAUDET, Bernard FICHET, Claude VANNIER-RUHIER,

RICHARVILLE : Maryse DI MAIO, Marie-Thérèse LEROUX, Thierry SIROU,

ROINVILLE SOUS DOURDAN : Dominique ECHAROUX, Yannick HAMOIGNON, Roland MORANO

SAINT CHERON : Brigitte ACEITUNO, Sophie D'AUX de LESCOUT, Jean-Pierre DELAUNAY, Jocelyne GUIDEZ, Jean-Marc HUDAULT, Dominique TACHAT,

SAINT CYR SOUS DOURDAN : Alain DESOUTER, Françoise DOLLEY, Gilbert LACLIE

SERMAISE : Gérard HAUTEFEUILLE, Pascal JAVOURET, Valérie LACOSTE,

1^{ère} convocation adressée le 4 janvier 2010

2^{ème} convocation et documents de travail transmis le 12 janvier 2010

Nombre de conseillers en exercice : 42

Nombre de conseillers présents : 42

SECRETAIRE DE SEANCE : Christophe MAZOUÉ

ORDRE DU JOUR

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS

Le Conseil de la Communauté de Communes décide en son sein de la création des *commissions consultatives* ; par délibération du 21 décembre 2005, celui-ci a fixé à 6 le nombre de commissions : Elles étudient et préparent les dossiers importants de la Communauté de Communes qui leur sont soumis par le Président ou le Bureau. Elles réfléchissent aux orientations de la politique communautaire et à leur mise en œuvre dans leur domaine de compétence.

Les commissions peuvent, sur un problème donné, entendre toute personne non membre de la commission après accord préalable du Président de la Communauté.

Il convient de plus de créer deux commissions obligatoires : APPEL D'OFFRES ET TRANSFERT DE CHARGES ;

Il est procédé aux opérations de vote pour composer les commissions ; celles-ci sont installées au fur et à mesure des élections. Elles se composent ainsi :

➤ **ACTION SOCIALE**

Titulaires

Nicole GOMES COELHO, Denis MOUNOURY, Jean-Pierre DELPOUVE, Christiane PATURAUD, Ségolène RUZIÉ, Agnès SIMOTHÉ, Claude VANNIER-RUHIER, Danielle GABRIEL, Maryse DI MAIO, Elisabeth GAURIAT, Jean-Marc HUDAULT, Marie-Christine GILLY, Françoise DOLLEY, Jacqueline BESSE

Suppléants

Sandrine MARTIN, Jean HOUSSINOT, Florence GUENIN, Michel TANGUY, Olivier LEGOIS, Marie-Ange GANGNEBIEN, Sophie GERMAIN, Roland DEPARDIEU, Marie-Thérèse LEROUX, Roland MORANO, Dominique TACHAT, Brigitte ACEITUNO, André BOURGE, Valérie LACOSTE

➤ **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**

Titulaires

Christophe BARBARA, Christophe MAZOUÉ, Olivier LEGOIS, Eric CHARRON, Joël WOLCZYK, Dominique JAIN, Jean-Jacques BEAUDET, Philippe DAGUENET, Thierry SIROU, Roland MORANO, Dominique TACHAT, Jean-Pierre LOCHARD, Gilbert LACLIE, Pascal JAVOURET

Suppléants

Nicole GOMES COELHO, Damien COUTURIER, Anne BERTHELOT, Michel TANGUY, Jean-Pierre DELPOUVE, Thibaut AUBERGE, Laurent BONNEFOY, Roland DEPARDIEU, Marie-Thérèse LEROUX, Yannick HAMOIGNON, Jean-Marie MUNOZ, Jean-Marc HUDAULT, Pascal NOIRFALISE, Jean VERGNAUD

➤ **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

Titulaires

Arnaud GANDOIS, Marie-Christine GUÉRIN, Anne BERTHELOT, Joël WOLCZYK, Olivier LEGOIS, Philippe DJOURACHKOVITCH, Claude VANNIER-RUHIER, Pierre POM, Patrick LEMANISSIER, Jean-François THUMERELLE, Jean-Pierre DELAUNAY, Jean-Marie MUNOZ, Alain DESOUTER, Pascal JAVOURET

Suppléants

Fernando RODRIGUES, Damien COUTURIER, Eric CHARRON, Jean-Pierre DELPOUVE, Florence GUENIN, Marie-Ange GANGNEBIEN, Sophie GERMAIN, Dominique VALLEE, Jean-Philippe POUQUET, Yannick HAMOIGNON, Rémi BOYER, Jean-Pierre LOCHARD, Jean-Pierre MOULIN, Jean VERGNAUD

➤ **ENFANCE**

Titulaires

Pascale BOUDART, Marie-Christine GUERIN, Christiane PATURAUD, Daniel CATALAN, Jean-Pierre DELPOUVE, Marie-Ange GANGNEBIEN, Claude VANNIER-RUHIER, Danielle GABRIEL, Carine HOUDOUIN, Elisabeth GAURIAT, Jocelyne GUIDEZ, Rémi BOYER, Françoise DOLLEY, Valérie LACOSTE

Suppléants

Arnaud GANDOIS, Denis MOUNOURY, Anne BERTHELOT, Florence GUENIN, Olivier LEGOIS, Patrick FROGER, Sophie GERMAIN, Pierre POM, Patrick LEMANISSIER, Jean-François THUMERELLE, Sophie D'AUX de LESCOUT, Marie-Christine GILLY, André BOURGE, Jacqueline BESSE

➤ **FINANCES**

Titulaires

Fernando RODRIGUES, Denis MOUNOURY, Florence GUENIN, Olivier LEGOIS, Eric CHARRON, Thibaut AUBERGE, Bernard FICHET, Danielle GABRIEL, Marie-Thérèse LEROUX, Yannick HAMOIGNON, Brigitte ACEITUNO, Bruno DA SILVA, Françoise DOLLEY, Pascal JAVOURET

Suppléants

Pascale BOUDART, Jean HOUSSINOT, Anne BERTHELOT, Michel TANGUY, Daniel CATALAN, Philippe DJOURACHKOVITCH, Sophie GERMAIN, Jeannick MOUNOURY, Jean-Philippe POUQUET, Olivier DELSUC, Jocelyne GUIDEZ, Jean-Marie GELE, André BOURGE, Jean VERGNAUD

➤ **EQUIPEMENTS SPORTIFS**

Titulaires

Sandrine MARTIN, Jean-François QUENTIN, Daniel CATALAN, Joël WOLCZYK, Jean-Pierre DELPOUVE, Patrick FROGER, Bernard FICHET, Jeannick MOUNOURY, Thierry SIROU, Jean-François THUMERELLE, Sophie D'AUX de LESCOUT, Jean-Marie GELE, Gilbert LACLIE, Jacqueline BESSE

Suppléants

Pascale BOUDART, Christophe MAZOUÉ, Anne BERTHELOT, Michel TANGUY, Olivier LEGOIS, Thibaut AUBERGE, Laurent BONNEFOY, Pierre POM, Maryse DI MAIO, Olivier DELSUC, Bruno DA SILVA, Jean-Pierre DELAUNAY, Pascal NOIRFALISE, David CLABASSI

➤ **APPEL D'OFFRES**

Titulaires

Jean-François QUENTIN, Olivier LEGOIS, Dominique JAIN, Jeannick MOUNOURY, Jean-Philippe POUQUET

Suppléants

Joël WOLCZYK, Marie-Ange GANGNEBIEN, Yannick HAMOIGNON, Thierry SIROU, Gérard HAUTEFEUILLE

➤ **TRANSFERT DE CHARGES**

Titulaires

Fernando RODRIGUES, Denis MOUNOURY, Florence GUENIN, Olivier LEGOIS, Eric CHARRON, Thibaut AUBERGE, Bernard FICHET, Jeannick MOUNOURY, Marie-Thérèse LEROUX, Olivier DELSUC, Brigitte ACEITUNO, Bruno DA SILVA, Françoise DOLLEY, Pascal JAVOURET

Suppléants

Pascale BOUDART, Jean HOUSSINOT, Anne BERTHELOT, Michel TANGUY, Daniel CATALAN, Philippe DJOURACHKOVITCH, Frédérique PREVOST, Philippe DAGUENET, Jean-Philippe POUQUET, Jean-François THUMERELLE, Jocelyne GUIDEZ, Jean-Marie GELE, André BOURGE, Valérie LACOSTE

➤ **REPRESENTANTS AUPRES DU SICTOM**

Titulaires

BOUDART Pascale, RODRIGUES Fernando, MARTY Gilles, QUENTIN Jean-François, LEGOIS Olivier, DELPOUVE Jean-Pierre, GANGNEBIEN Marie-Ange, LACOUDRE Jean-François, VANNIER-RUHIER Claude, FICHET Bernard, DEPARDIEU Roland, DAGUENET Philippe, LEROUX Marie-Thérèse, LEMANISSIER Patrick, ECHAROUX Dominique, HUBERTY Jean-Claude, GELE Jean-Marie, BOYER Rémi, DESOUTER Alain, BARRES Martine, HAUTEFEUILLE Gérard, DELAFRAYE Claude

Suppléants

MARTIN Sandrine, LEVASSEUR Pascale, CHARRON Eric, FROGER Patrick, BEAUDET Jean-Jacques, MOUNOURY Jeannick, Jean-Philippe POUQUET, COADIC Joëlle, FIRON Céline, DOLLEY Françoise, JAVOURET Pascal

➤ **REPRESENTATION DANS DIVERS ORGANISMES**

- CNAS : Marie-Thérèse LEROUX

- SUD ESSONNE GATINAIS : Anne BERTHELOT,

- MISSION LOCALE : Dominique ECHAROUX, Jocelyne GUIDEZ, Gérard HAUTEFEUILLE

- CTP :

Titulaires :

Dominique ECHAROUX, Pascale BOUDART, Denis MOUNOURY, Marie Thérèse LEROUX,

Suppléants :

Marie Ange GANGNEBIEN, Gérard HAUTEFEUILLE, Olivier LEGOIS, Anne BERTHELOT,

– **DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE pour 2010 (DOB)**

Rapporteur : Dominique ECHAROUX

Globalement, le budget primitif 2010 sera d'une part un budget de continuité, mais qui prendra en compte 2 directives fortes.

- Le maintien au niveau 2009 du budget de fonctionnement de façon à dégager une épargne brute permettant un autofinancement maximum de nos investissements.

La maîtrise de la section de fonctionnement est la condition indispensable au maintien de nos équilibres financiers.

- Un minimum d'investissements autres que ceux du début des travaux du Centre Aquatique, les investissements iront donc en priorité à des travaux de sécurité dans les Centres de Loisirs et les équipements sportifs.

Ce budget prendra en compte l'intégration des 4 nouvelles communes au 1^{er} janvier 2010.

Les dépenses et les recettes nouvelles liées à cette intégration seront inscrites au BP 2010 mais seront compensées dans le cadre des transferts de charges. Ces transferts de charges seront validés par le Conseil Communautaire au cours du 1^{er} semestre 2010.

A) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

↳ Un ajustement des dépenses par rapport au budget 2009 au regard des dépenses effectuées pour les charges à caractère général (Chapitre budgétaire 011) et une continuité des actions menées en 2009.

↳ Une prévision des dépenses de personnel (Chapitre budgétaire 012) en augmentation compte tenu des transferts de personnel de Saint-Chéron et de la prise en compte de l'évolution des carrières du personnel (GVT, Augmentation de la valeur du point)

Il est à noter que les budgets des services ont été reconduits à l'identique par rapport à 2009 et seront réévalués et éventuellement modifiés après l'examen du Compte Administratif par le Conseil Communautaire.

Le Service Sports

En 2009, de nombreux travaux d'entretien ont été réalisés (Mise aux normes des installations électriques, interventions diverses dans les gymnases, réparations dans les vestiaires des stades, entretien des espaces verts, traçage des terrains de sports avant matchs)

Les dépenses de fonctionnement seront d'environ 400 000 €.

Le gardien du gymnase de Saint-chéron viendra compléter l'équipe des sports.

Une étude approfondie concernant la problématique « ménage » sera finalisée. Elle ne concernera pas seulement le sport mais aussi, le centre de loisirs, les locaux du siège, le gymnase Ventura, etc.....

Les Centres de loisirs

Afin d'harmoniser les tarifs des Centres de loisirs après l'intégration de Saint-Chéron, Les tarifs ont été ajustés au 1^{er} janvier 2010. Ces nouveaux tarifs tiennent compte de l'augmentation du prix du repas de 0,61 €. En effet, la commission enfance et le bureau ont décidé d'améliorer, dans le cadre du nouveau contrat de restauration signé avec RGC/SODEXHO, la qualité des repas et notamment des viandes et des volailles.

Le développement économique et la communication

Le plan d'action 2009 prévoyait de nombreux objectifs. La plupart ont été tenus, dans un contexte économique général difficile qui s'est particulièrement tendu sur le second semestre.

Au total l'intervention de la communauté de communes a contribué à la création nette de 80 emplois (dont 30 sont déjà créés au 31/12/09) et au maintien de 160 emplois locaux. Sont ici comptabilisés uniquement les emplois des entreprises qui ne se seraient pas installées ou auraient quitté le territoire sans l'intervention publique.

Sur le plan budgétaire, l'enveloppe a été respectée sans dépassement (90% du budget consommé).

En 2010, la mise en œuvre du projet de territoire doit être le point clé de l'activité. Le financement du FEADER obtenu en fin d'année 2009 doit contribuer à la réalisation, dans de bonnes conditions économiques, de ce programme. Il imposera un effort dans la concertation avec les parties prenantes (associations, entreprises et usagers). Le volet de l'économie rurale du territoire devra être également renforcé, à la demande des financeurs (Europe - FEADER, Région - SDRIF, Département - ESSONNE 2020).

Les Prospectives budgétaires

Pour l'année 2010, il sera nécessaire de continuer un vrai travail de réflexion sur les années à venir prenant en compte :

- ↳ Les besoins de financement de nos équipements lourds
- ↳ L'évolution de notre DGF sur la communauté élargie
- ↳ L'incidence de la suppression de la Taxe Professionnelle et de son remplacement par la Contribution Economique Territoriale

- ↳ L'évolution de notre capacité d'épargne nette
- ↳ Le devenir du pacte financier permettant un retour aux communes qui joueront le jeu de l'emploi

Les équilibres financiers

- ↳ Une attribution de compensation versée aux communes prenant en compte les transferts de charges validés.
- ↳ Une participation au SICTOM du HUREPOIX. (Opération neutre pour la CCDH)

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères :

La CCDH devra voter le taux de la TEOM dès que le SICTOM du HUREPOIX aura voté le taux unique de la TEOM sur son territoire

La Taxe professionnelle :

La Taxe Professionnelle est supprimée à compter du 1^{er} janvier 2010. Les ressources transférées aux EPCI comportent :

- **La Contribution Economique Territoriale** composée de la **Cotisation Locale d'Activité (CLA)**, actuelle part foncière de la TP, et de la **Cotisation Complémentaire (CC)** assise sur la valeur ajoutée des entreprises
- La nouvelle **imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)**
- Et d'autres **taxes aujourd'hui perçues par l'Etat** : Taxe sur les surfaces commerciales, la part Etat des droits de mutation à titre onéreux, la taxe sur les conventions d'assurance et les frais d'assiette et de recouvrement afférents à la TF et TH.

L'encaissement de l'intégralité de la **Cotisation Locale d'activité** et d'une grande part de **l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux** permettra aux EPCI de maintenir un lien fort entre l'entreprise et le territoire.

Le législateur a prévu pour 2010 que les collectivités territoriales percevront le produit de la Taxe Professionnelle, avec la garantie que ce produit ne pourra être inférieur à celui perçu en 2009. Le budget 2010 ne sera donc pas affecté par cette réforme. Cette année de transition permettra, le cas échéant, au législateur d'ajuster le dispositif au cours de l'année 2010, au vu des simulations plus approfondies de ses effets concrets.

À partir de 2011, le produit des nouvelles ressources fiscales et budgétaires mises en place par la réforme sera versé directement aux collectivités territoriales. Un mécanisme pérenne de garantie individuelle des ressources devrait permettre d'assurer une certaine stabilité de ses moyens de financement

En l'état actuel des informations en notre possession et sous toutes réserves, la section de fonctionnement pourrait s'équilibrer à hauteur de 7 750 000 € avec les principales recettes suivantes :

- ↳ **La Contribution Economique Territoriale** attendue à hauteur de 3 500 000 €
- ↳ **La Dotation Forfaitaire de la DGF** évaluée à 600 000 € (en tenant d'un Coefficient d'intégration Fiscale (CIF) plus important qu'en 2009)
- ↳ **La dotation de Compensation des EPCI** évaluée à 1 700 000 € (en progression de 1,20%)
- ↳ **La Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères** évaluée à 1 950 000 €

Une rigueur budgétaire tant en dépenses qu'en recettes devra nous permettre d'inscrire un autofinancement qui d'une part couvrira la dette en capital et d'autre part financera une partie des dépenses d'investissement.

B) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Le bilan 2009 de la section d'investissement est très positif avec :

↳ L'acquisition des locaux du 43 Rue Saint Pierre et la 2^{ème} phase de l'aménagement des bureaux. La Maison Communautaire regroupe aujourd'hui l'intégralité des services administratifs. Le déménagement du SSIAD est prévu en 2010. (1)

↳ La fin des travaux d'assainissement de l'Aire des gens du voyage avec la mise en place d'un réseau eaux usées sous maîtrise du SIVSO (1)

↳ Les travaux de toiture au Centre de loisirs de Dourdan et l'installation d'une façade aluminium au Centre de loisirs des Granges le Roi.

↳ Les travaux au Gymnase Ventura

· Grilles de protection

· Pose de cabines sanitaires

· Réalisation de joints dallage grande salle

· Pose de marquage salle d'escrime

· Mise en place panneaux soudés blancs (salle de musculation)

↳ La clôture du terrain de football de Sermaise, le remplacement des gouttières des vestiaires du stade de Corbreuse, l'agrandissement du vestiaire des arbitres et l'installation d'un abri couvert au stade Gallais.

↳ Les travaux d'engazonnement sur les terrains de football de Dourdan, Sermaise, Roinville et Corbreuse.

↳ L'acquisition de matériel nécessaire au bon fonctionnement des services et des structures :

· Un échafaudage

· Des grilles d'exposition

· Un congélateur pour le Centre de loisirs de Dourdan

· Des armoires murales pour protéger les défibrillateurs installés dans les gymnases

· Un afficheur électronique pour le gymnase Ventura

· Du matériel d'arrosage approprié aux grandes surfaces

· Une débroussailleuse pour les espaces verts autour des gymnases

↳ Le panneautage de la Zone de Vaubesnard

↳ L'informatisation (MAGNUS) des Centres de Loisirs

↳ Le Centre Aquatique

La réalisation d'un « gros » équipement prend du temps tant en réflexion qu'en procédure.

En ce qui concerne spécifiquement le centre aquatique, ce temps a été prolongé pour plusieurs raisons : technique, financière, renouvellement des conseils municipaux, mais aussi pour tenir compte de l'agrandissement de notre territoire communautaire.

L'option a été prise en son temps de choisir une entreprise générale pour construire ce centre afin d'avoir un seul interlocuteur et s'éviter ainsi tous les tracasseries liés à la coordination des différents corps d'état. Pour réaliser ce projet, l'appel d'offres a été lancé sous la forme d'une « entreprise générale » ou d'un « groupement solidaire ».

Le travail de la commission d'appel d'offres s'est fait en deux temps :

Première réunion le 5 octobre 2009, pour examiner la recevabilité des offres. La maîtrise d'œuvre a estimé le montant du marché à 8 900 000 € HT. Le montant maximal des offres à retenir a été fixé à 9 345 000 € HT, s'accordant ainsi une « fourchette » de + ou - 5% pour évaluer les offres.

Sur ces critères, la CAO a retenu 4 entreprises ;

L'équipe de maîtrise d'œuvre, assistée d'un bureau d'études et d'un économiste, a été chargée de l'analyse rigoureuse des offres.

Deuxième réunion le 9 novembre 2009, pour présenter l'analyse des offres aux membres de la commission d'appel d'offres.

Les membres de la commission d'appel d'offres ont ainsi - avec l'aide de l'analyse fournie par l'équipe de la maîtrise d'œuvre -, classé en 1^{ère} place l'entreprise OUTAREX pour un prix de 9 230 000 euros HT,

Les études effectuées par le Cabinet d'Architecte COSTES et par le Cabinet d'Ingénierie D2X, Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, ainsi que l'avance après signature du Marché de travaux avec OUTAREX ont été mandatés sur l'exercice 2009 (1)

(1) Ces opérations font l'objet d'un subventionnement

LES PERSPECTIVES 2010 :

↳ Le Centre Aquatique

Les travaux de terrassement et de gros œuvre commenceront au début 2010 avec une réception des travaux programmée au printemps 2011.

La première pierre sera posée à l'occasion des vœux de la CCDH le 22 janvier 2010

↳ Le Contrat Communautaire d'Aménagement et de Développement.

La délibération du Conseil Général en octobre 2009 réduisant d'une année la possibilité de déposer un projet de contrat communautaire a contraint la communauté de communes à déposer dans l'urgence, le 29 décembre 2009, un dossier de candidature au contrat communautaire d'aménagement et de développement auprès du Président du Conseil Général de l'Essonne.

1^{er} programme : L'acquisition et la réhabilitation d'espaces tertiaires

L'acte authentique d'acquisition de l'étage du 43 rue Saint Pierre a été signé devant maître CHANSON le 29 décembre 2009. L'étage va être aménagé en bureaux.

Une partie des bureaux permettra d'accueillir les services internes de la CCDH (Administration générale, Ressources Humaines, Finances, Action économique). En effet, le SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile) aujourd'hui en location au Castillan, déménagera au rez-de-chaussée du 43 rue Saint Pierre.

L'autre partie sera réservée à la location à des micros entreprises ou à des professions libérales.

2^{ème} programme : La requalification d'espaces publics en zones d'activités

3^{ème} programme : La réalisation d'ouvrage d'accès à un espace artisanal

↳ Les travaux d'investissement courants

Des travaux d'aménagement et d'amélioration de l'existant sont prévus dans les différents gymnases, sur les stades des communes de la CCDH, dans les centres de loisirs.

↳ Les autres principaux projets à mettre à l'étude

- ✗ Une inscription en réserve foncière
- ✗ Un aménagement d'un local sanitaire au centre de loisirs de Saint Chéron.
- ✗ Le logement du gardien du stade de Saint Chéron
- ✗ Le logement du gardien du gymnase Ventura et du stade de Dourdan

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale

En 2009, grâce à la rationalisation des dépenses du CIAS et à une meilleure organisation des services et contrairement aux années précédentes, la subvention d'équilibre 2009 s'est élevée à 390 000 € soit en diminution de 10 000 € par rapport à 2008.

Le conseil communautaire après DEBAT, en donne acte au président,

– LIGNE DE TRESORERIE

Rapporteur : Marie-Thérèse LEROUX

Afin de faire face rapidement à des besoins de trésorerie, il y a lieu de renouveler notre ligne de trésorerie pour l'année 2010.

Le Conseil Communautaire après avoir entendu qu'une consultation a été organisée pour mettre en concurrence trois organismes bancaires,

A l'unanimité

Autorise le Président à signer une convention avec la CAISSE D'EPARGNE.

INFORMATION sur un projet de convention liant les 4 communautés de communes du SUD ESSONNE et l'Etat pour permettre la mise en place d'une plate-forme de « revitalisation du sud Essonne »,

Ce dossier sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire,

RAPPEL DES PROCHAINS RENDEZ VOUS

COMMISSION SPORT	19 Janvier 18 h 30
BUREAU	25 janvier
BUREAU	08 février
COMMISSION ENFANCE	09 février - 18H30
COMMISSION SPORT	09 février - 18H00 (en mairie de Dourdan)
COMMISSION DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	12 février - 18H00
BUREAU	22 février
CONSEIL COMMUNAUTAIRE	11 MARS - CORBREUSE

Les séances se tiennent :

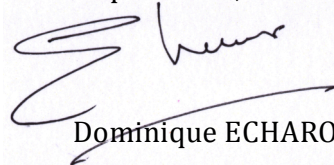
Le BUREAU au siège de la CCDH

Les COMMISSIONS au siège de la CCDH, aux heures précisées

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE à 20 heures 30 dans les communes

L'Ordre du jour de la présente séance étant épuisé, la séance est levée le 19 janvier 2010 à 0 heure 15 ;

Le président,



Dominique ECHAROUX